

Grand Poitiers Communauté urbaine



ENVIRONNEMENT

Signature du contrat territorial Re-Sources d

Lundi 6 mai 2024 a eu lieu la signature du contrat « Re-Sources » du captage de Fleury, à Boivre-la-Vallée. Les partenaires se sont engagés pour préserver durablement la ressource en eau.

Publié le 07 mai 2024

Un contrat en faveur de la qualité de l'eau du captage de Fleury

Lundi 6 mai 2024, à Boivre-la-Vallée, 12 partenaires se sont engagés, aux côtés de Grand Poitiers, de

[l'agence de l'eau Loire-Bretagne \(https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home.html\)](https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home.html)

et de

[la Région Nouvelle-Aquitaine \(https://www.nouvelle-aquitaine.fr/\)](https://www.nouvelle-aquitaine.fr/)

, dans une démarche de **protection durable de la ressource en eau**.

Les partenaires signataires s'engagent à mener des **actions concrètes et volontaires**, avec les agriculteurs du territoire qui prendront place dans le cadre du programme régional Re-Sources.

Le captage de Fleury

Le captage de Fleury, réalisé en nappe, constitue une ressource stratégique. Il se situe sur la commune de Boivre-la-Vallée, et couvre **jusqu'à 50% des besoins en eau potable** des 13 communes historiques de Grand Poitiers. L'eau du captage est utilisée en mélange avec celle de la Varenne (Captage dans le Clain à Saint-Benoît).

Le volume prélevé moyen correspond à près de 3,2 millions de m³/an, afin de produire de l'eau potable pour environ 70 000 habitants. L'aire d'alimentation du captage s'étend sur 26.5 km².

Le contrat territorial Re-Sources (2024-2026) a pour objectif de lutter contre la dégradation de la qualité des eaux du captage de Fleury par les pollutions diffuses (nitrates et pesticides).

Qu'est-ce que le programme Re-Sources?

Les programmes Re-Sources ont pour objectif de reconquérir et de protéger durablement la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine.

Ces démarches **multi-partenariales** sont mises en place localement à l'échelle de bassins d'alimentation de captages situés sur le territoire de la Région Nouvelle-Aquitaine. Des actions sont proposées pour accompagner les agriculteurs, les collectivités et les habitants du territoire vers une **réduction des sources de pollution**.

[En savoir plus sur la protection de la ressource en eau dans Grand Poitiers.](#)

GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers
Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30